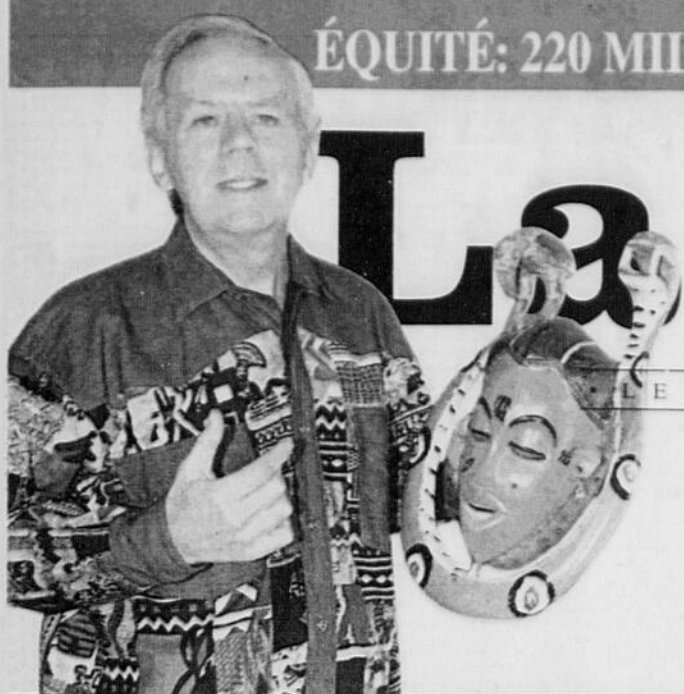




La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Styles
Être coopérant,
c'est grandir un peu
Page D1

Transaction
Rucinsky et Brunet à Dallas,
Donald Audette à Montréal
Page C1

SHERBROOKE / JEUDI 22 NOVEMBRE 2001 / 92^e ANNÉE / NO 23465^e plus taxes, (Floride 1.75\$)

Des pollueurs malgré eux

St-Isidore-de-Clifton réclame pour la 6^e fois l'aide de Québec pour traiter ses eaux usées



Christian Dodier, propriétaire de l'Abattoir Dodier, la mairesse Jacqueline B. Perron et la présidente du comité «St-Isidore en Action», Noëlla Bilodeau, montrent tout ce que l'on peut trouver à l'endroit où se déversent les eaux usées dans la rivière Clifton. Hier matin, papier de toilette, serviettes sanitaires, tampons et excréments étaient visibles à la surface...

Josianne Lussier

ST-ISIDORE-DE-CLIFTON

«Assez, c'est assez», a lancé avec conviction la mairesse de St-Isidore-de-Clifton, Jacqueline B. Perron, hier en conférence de presse sur le site de déversement des eaux usées de la municipalité.

C'est que depuis 1985, le gouvernement du Québec a refusé à cinq reprises de contribuer au financement des travaux de construction d'une usine de traitement des eaux du village de St-Isidore-de-Clifton.

Résultat: la totalité des eaux usées de plus de 140 foyers dont l'école et l'Abattoir Dodier se déversent dans la rivière Clifton qui elle, à son tour, se déverse dans les rivières Eaton et St-François.

«Il est inacceptable que notre municipalité soit la seule de tout le bassin versant de la St-François à encore rejeter ses eaux usées directement dans la rivière Clifton sans aucune forme de traitement. Nous trouvons méprisante l'attitude du gouvernement péquiste à l'endroit de notre population puisque son inaction fait de nous des pollueurs et cela est inadmissible», indique la mairesse, rappelant que le gouvernement avait lui-même fixé à l'an 2000 l'objectif de l'assainissement total du bassin versant de la rivière St-François.

Si le projet de construction de l'usine d'épuration avait été réalisé en 1985, les contribuables de l'endroit n'auraient

eu qu'à payer 10% de la facture totale. En 2002, c'est 15 % de la facture, qui s'élève à 1 133 260\$: ils devraient donc payer un montant de 170 000\$.

Mises en chantier interdites

La présidente du comité de citoyens «St-Isidore en Action», Noëlla Bilodeau, qui travaille au développement de la collectivité, s'est en outre insurgée contre l'interdiction du gouvernement d'effectuer tout nouveau branchement au réseau d'égout municipal tant que les eaux usées ne seront pas traitées.

«En plus d'ignorer nos demandes, le gouvernement rend impossible toute nouvelle construction domiciliaire, commerciale ou industrielle. Cette situation a déjà trop duré, nous leur avons fait confiance trop longtemps. Maintenant, le gouvernement doit lever la double pénalité qu'il nous impose», affirme Mme Bilodeau.

De son côté, Christian Dodier, propriétaire de l'Abattoir Dodier, Christian Dodier, s'estime pénalisé: il caresse le projet d'agrandir son commerce afin de diversifier et augmenter son marché mais il a dû, jusqu'ici, faire preuve de patience.

«Le déversement des eaux usées a des effets négatifs non seulement sur l'environnement, mais aussi sur l'économie. Avec un investissement de 125 000 \$ et l'agrandissement de l'abattoir, nous pourrions créer quatre nouveaux emplois, ce qui est important

Voir POLLUEURS MALGRÉ EUX en page A2

Boucher subira son second procès en janvier

Presse Canadienne

MONTREAL

L'avocat de Maurice Boucher, Me Jacques Laroche, a trouvé son Waterloo hier: le nouveau procès du chef des Hells Angels pour le meurtre de deux gardiens de prison commencera le 14 janvier. Point final, a conclu le tribunal.

L'avocat de Québec a eu beau crier au scandale, le juge coordonnateur des affaires criminelles en Cour supérieure, Fraser Martin, est resté de glace.

Boucher est accusé d'avoir commandé les meurtres de Diane Lavigne sur l'autoroute des Laurentides le 26 juin 1997 et de Pierre Rondeau, au volant d'un fourgon cellulaire le 8 septembre suivant.

Au terme d'un premier procès tenu à l'automne 1998, le jury avait acquitté Boucher. En octobre 2000, cependant, la Cour d'appel ordonnait de reprendre ce procès en raison d'une erreur du premier juge. La Cour suprême refusait en mai d'entendre l'appel de Boucher.

Le nouveau procès aurait pu se tenir depuis mai, mais l'affaire fut sans cesse reportée. Les nouvelles accusations portées contre Boucher à la fin mars, après l'arrestation d'une quaran-



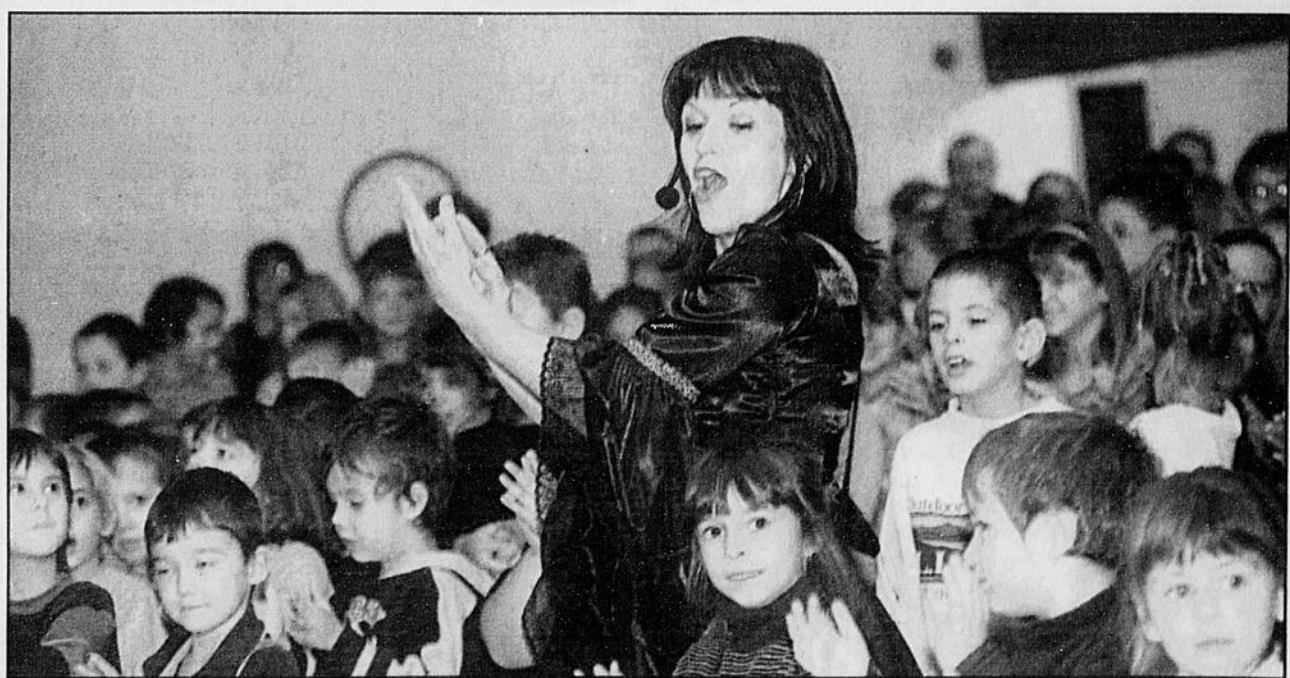
Maurice Boucher

taine de membres des Hells accusés de plusieurs meurtres de motards, servait de prétexte additionnel à étirer la sauc.

Me Laroche a fait valoir qu'il s'est investi à fond dans le procès de 14 membres des Hells qui commencera au mois de mars. Exiger que celui-ci soit précédé, à compter de janvier, de la reprise du procès de Boucher tient du cauchemar, a soutenu l'avocat.

Le juge Martin a déclaré à l'avocat qu'il aurait pu reprendre le procès Boucher depuis le mois de mai. «Tout le monde est prêt depuis longtemps. Vous vous êtes réveillé assez tard, a dit le juge. Vous saviez dès le début de l'automne (qui s'achève) quel était le problème.»

Le nouveau procès de Boucher sera présidé par le juge Pierre Béliveau et les candidats jurés seront convoqués pour le 14 janvier.



Zaira, l'un des deux personnages du spectacle «Il faut que tu le dises», a envoûté les jeunes élèves de l'école Desjardins, hier. Ce spectacle, qui encourage les enfants à s'adresser à des adultes de confiance en cas de mauvais traitements physiques ou d'abus sexuels, touche la cible: plusieurs enfants dévoilent leur terrible secret dans les jours qui suivent la représentation.

«Il faut que tu le dises»

Un spectacle réussit à encourager les confidences des jeunes victimes d'abus sexuels et physiques

André Laroche
alaroche@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Comment peut-on parler d'abus sexuels et physiques aux enfants sans tourner autour du pot, ni sans tomber dans la psychose ou le préchi-prêcha?

De toute évidence, c'est en présentant un spectacle rythmé, avec un message clair mais pas affolant, et appuyé par du matériel fait pour les écoliers. Tout cela entouré d'une équipe d'éducateurs aux aguets.

Cette recette fait le succès du spectacle «Il faut que tu le dises», concocté par des intervenants sociaux, à l'initia-

tive d'un professionnel de la Protection de la jeunesse (DPJ).

La troupe était de passage hier matin à l'école Desjardins de Sherbrooke.

Pendant 60 minutes, les enfants ont tapé des mains, chanté et dansé au son de la guitare gitane. Les deux personnages du spectacle, Zaira et Django, ont d'abord raconté leurs aventures avant d'entrer dans le vif du sujet: les bons et les mauvais touchers. Puis ensuite l'importance de se confier à des adultes de confiance.

Le message passé en une vingtaine de minutes, la musique est répartie jusqu'à la fin de la prestation. Les enfants qui ne se sentent pas concernés n'ont fait que s'amuser. Mais les autres risquent de se délivrer de leur ter-

rible secret dans les prochains jours, ou l'ont même fait dès la fin du spectacle.

«Il provoque beaucoup de dévoilements», a affirmé Daniel Lapierre, travailleur social à la DPJ depuis 20 ans, et qui a imaginé le spectacle en 1999.

Confidences

Pour pouvoir réagir rapidement lors des spectacles, des psycho-éducateurs et des travailleurs sociaux sont postés dans la salle. Les professeurs reçoivent aussi des consignes pour savoir quoi faire devant les confidences soudaines d'un enfant, à leur retour en classe.

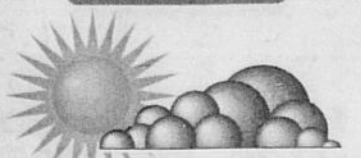
Voir CONFIDENCES en page A2

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



VARIABLE Maximum 3 Minimum -4
Lever soleil: 6h55 Coucher: 16h10

Index

Ann. classées.....C5	Loteries.....A4
Arts.....D5	Messier.....D4
Centre-du-Québec.B2	Météo.....C6
Chez nous.....B1	Mots croisés.....C5
Décès.....C8	Opinions.....A6
Économie.....B3	Sports.....C1
Horoscope.....C6	Styles.....D1

RELEVEZ LE DÉFI DU MEILLEUR PRIX

DÉCOCENTRE BUREAU & BUREAU
AU 600, RUE GALT OUEST (819) 569-9529



PIGEZ JUSQU'À 500 \$
DE RABAIS SUR LES PRODUITS FRIGIDAIRE
DÉTAILS EN MAGASIN

CORBEIL
ÉLECTROMÉNAGERS
Le spécialiste de l'électroménager!

56418

À LIRE DEMAIN



Normand Brathwaite oublie Piment fort en animant Fun noir

Gilles Fiset
Sherbrooke

Cet après-midi, en assemblée générale, les travailleurs de Sherwood-Drolet, de Sherbrooke, se prononceront sur les offres globales et finales de l'employeur.

Pour paraphraser le responsable syndical de ce dossier, Louis Bérubé, de l'Association internationale des Machinistes (FTQ), c'est cet après-midi que ça passe ou que ça casse pour Sherwood-Drolet.

«Ce sont des offres finales. Cela veut dire que si les syndicats rejettent ces offres, c'est la grève», a-t-il souligné.

Rappelons que le Syndicat des employés de Sherwood-Drolet détient effectivement un mandat de grève, accordé par 95 pour cent des syndi-

qués, en réaction au peu de progrès réalisé à la table des négociations après près d'une vingtaine de rencontres.

Les dernières rencontres se sont tenues en début de semaine, durant toute la journée de lundi et en après-midi et en début de soirée, mardi. C'est à la suite de ces rencontres que l'employeur a déposé des offres dites globales et finales.

Selon M. Bérubé, ces offres constituent des petits pas vers l'avant pour certains articles et un recul pour d'autres.

«Ce sera aux membres de peser le pour et le contre... Il n'y aura pas de recommandation de la part de l'exécutif», a-t-il mentionné.

Le renouvellement du contrat de travail chez Sherwood-Drolet, un fabricant de bâtons et d'accessoires de hockey, concerne une centaine de travailleurs.

La Tribune	
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Jardif	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin	ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
ADJOINT AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482
TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE	Lundi ou jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau) 8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone) Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)
DIRECTEUR René Béliveau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
ADJOINT Stéphane Garant	DIRECTEUR André Cusseau
PRODUCTION	ADJOINT Serge Nadeau
DIRECTEUR André Roberge	
ADJOINTS Steeve Rancourt Michel Doyon	

Ça passe ou ça casse chez Sherwood-Drolet



La Tribune, archives
Le Syndicat des employés de Sherwood-Drolet détient un mandat de grève, accordé par 95 pour cent des syndiqués, qui se prononceront cet après-midi sur les offres finales de l'employeur.

POLLUEURS MALGRÉ EUX

Suite de la page A1

pour un petit village comme le nôtre. Nous sommes même prêts à contribuer financièrement au projet», dit-il.

Devenu urgent pour les citoyens de Saint-Isidore-de-Clifton, le projet avait pourtant été classé prioritaire par Claude Boucher ainsi que par la Direction des écosystèmes aquatiques du ministère de l'Environnement et par le ministère des Affaires municipales, il y a quelques années.

Cette fois-ci, le conseil municipal souhaite ardemment que la sixième demande d'assistance financière pour le projet d'usine de traitement des eaux, déposée dans le cadre de l'en-

tente Canada-Québec 2000 sur les infrastructures, soit acceptée.

À ce sujet, le conseil municipal, le comité St-Isidore en Action et plusieurs citoyens et commerçants de la petite municipalité se rendront demain matin au bureau du Secrétaire d'État aux infrastructures et responsable politique de l'Estrie, Claude Boucher, et par la suite, aux bureaux du ministère de l'Environnement.

Ils se promettent bien d'amener un cadeau à leurs hôtes ce vendredi, un cadeau qui pourrait ne pas être apprécié de leur part.

CONFIDENCES

Suite de la page A1

«Il est arrivé dans une école qu'une dizaine de petites filles de 2e année se soient mises à pleurer après le spectacle. Il a été découvert qu'elles se faisaient prendre les fesses par des grands de 6e année», a raconté M. Lapierre.

Dans la salle, les intervenants sont attentifs à ceux qui rabattent sur leur tête le capuchon de leur coton ouaté. D'autres se bouchent les oreilles, pris dans une tourmente intérieure, ou demandent carrément de sortir. Une fillette a déjà éclaté en sanglots devant la comédienne Odette Coulombe (Zaira).

«Nous sommes sur la corde raide», a confirmé cette dernière. «J'ai déjà joué devant des milliers de personnes, mais jamais j'ai le trac comme avant ce spectacle. Mais je me dis qu'il vaut mieux que cela éclate tout de suite que dans 30 ans.»

«Le premier dévoilement m'a scié les jambes», a avoué le comédien Marc Bilodeau (Django). «Cela me bouleverse de savoir que, alors que tout le monde a du plaisir dans la salle, il y a une petite fille qui ressent de la solitude au milieu des autres.»

Le mérite du spectacle est aussi de nuancer les gestes d'affection. «Il existe de bons touchers et il faut le dire. Aujourd'hui, un prof ne peut plus passer la main dans les cheveux d'un élève ou un coach de hockey ne peut plus entrer dans le vestiaire. C'est une vraie psychose», déplore Daniel Lapierre.

Vulnérabilité

La directrice de l'école Desjardins, Éléane Laroche, a expliqué avoir fait venir le spectacle pour permettre aux intervenants scolaire d'agir.

Puisque l'école est située dans un des milieux les plus défavorisés de Sherbrooke, l'instabilité des familles du quartier rend les enfants vulnérables aux abus, a expliqué Céline Benoit, technicienne en éducation spécialisée.

Les travailleurs sociaux de la maison locale des jeunes ont été avertis du passage du spectacle, et de se préparer à d'éventuels dévoilements dans les prochains jours.

«Le problème n'est pas une question de classe sociale», a cependant mentionné Daniel Lapierre.

Le programme reçoit l'aide financière de la Fondation Marie-Vincent, d'une fondation de la chanteuse Céline Dion, et du ministère québécois de la Santé et des Services sociaux. Cela permet d'offrir le spectacle à coût minime.

Des examens en mai au Goéland

André Laroche
alaroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'école Le Goéland a obtenu sa dérogation pour qu'elle puisse tenir ses examens de fin d'année au mois de mai prochain.

La direction de cette école secondaire pour «raccrocheurs» a reçu hier après-midi la confirmation écrite de ce passe-droit accordé par le ministre François Legault.

«Tout le monde est soulagé à l'école, autant les professeurs que les élèves. J'avais déjà reçu un coup de téléphone vendredi pour m'informer que le ministre nous accordait cette dérogation.

Aussitôt, cela a créé une vague de satisfaction ici», a raconté le directeur de l'école, Marcel Robidas.

Cette dérogation n'est cependant valide que pour une seule année. La direction de l'école et de la commission scolaire, de concert avec la direction régionale du ministère, devra présenter au printemps un dossier pour étayer leur demande de dérogation.

«Cela nous donne du temps. Il y a de la place pour aménager quelque chose de potable», croit M. Robidas, interrogé sur les chances de l'école pour qu'elle conserve le mode d'enseignement actuel.

La semaine dernière, les élèves avaient manifesté leur inquiétude devant la menace de devoir passer leurs

examens à la fin du mois de juin, soit quatre semaines après la fin de leurs cours.

Le Goéland offre des cours de niveau secondaire, mais divise son année scolaire en deux sessions de 15 semaines. Cela permet à ses élèves de se concentrer sur quelques matières académiques à la fois, et de pouvoir occuper un emploi pour subvenir à leurs besoins.

Pour pouvoir offrir ce type d'horaires sur mesure, l'école bénéficie d'ententes particulières avec le ministère de l'Éducation depuis 20 ans. Les fonctionnaires ont cependant décidé cet automne de ne plus accorder la dérogation pour les épreuves passées en mai, sous prétexte de ne pas vouloir créer de précédent ou d'éviter la tricherie.

NOËL MAGIQUE



LE PEIGNOIR TEXTURE GAUFREE 79.95
Tout léger, en mélange coton et polyester subtilement texturé, douce couleur de bleu indigo avec broderie et liséré vanille. Une exclusivité de La Guèpière. P.m.g.t.g. Rég. 99.00*



Un cadeau pour vos cadeaux !
Magasinez, nous emballons. La boîte-cadeau Simons, une tradition de qualité à Noël.



LE BALCONNET PLONGEANT 3 DEGRÉS 26.95
Votre décolleté s'adapte à votre tenue... Épargnez 40% sur ce balconnet en dentelle qui offre 3 niveaux d'attache pour une silhouette ultraféminine et sexy. Noir ou blanc. 32 à 36 A, 32 à 38B, 34-36C. Rég. 45.00*



LE PYJAMA CHAMOIS DÉTENTE 69.95
Forme épurée, esprit moderne, confort stretch de la fibre qui simule la douceur et la texture veloutée du suède. Haut col montant sur pantalon taille cordon. Un cadeau exclusif signé La Guèpière. Beige. P.m.g.t.g. Rég. 85.00*



LE PYJAMA IMPRIMÉ TOILE DE JOUY 150.00
Nouvel engouement pour les motifs décoratifs, pour les jolies gravures de scènes bucoliques... un cadeau pure mode, un pyjama en douce popeline de coton à motif bleu tendre ou vert céladon sur fond écu. P.m.g.t.g.

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, PROMENADES ST-BRUNO, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE
HEURES D'AFFAIRES PROLONGÉES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES, DU 3 AU 23 DÉCEMBRE, TOUTS NOS MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'À 21 HEURES DU LUNDI AU VENDREDI

Les deux édifices commerciaux en face du Carrefour n'entraveraient pas la circulation

Provigo soutient que le trafic ne déborderait pas vers les quartiers résidentiels adjacents

Luc Larochelle
llaroch@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

L'ajout en face du Carrefour de l'Estrée de deux édifices commerciaux d'une superficie totale de 200 000 pieds carrés et offrant 1000 cases de stationnement n'entraverait pas la circulation déjà passablement lourde sur le boulevard de Portland. C'est ce que prétendent les spécialistes du géant de l'alimentation Provigo, qui projette d'y construire un supermarché Loblaws au coût de 15 M \$.

Les plans présentés mardi soir aux membres du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Sherbrooke, et dont La Tribune a obtenu copie, montrent que les deux bâtiments commerciaux seraient érigés perpendiculairement au boulevard avec des stationnements communicants.

L'aire commerciale occuperait un peu plus de la moitié du site vacant de 34,5 acres que les compagnies Provigo et Amiska-Martineau veulent mettre en valeur. Si les intentions de Provigo sont claires, celles de l'autre groupe de promoteurs sont plutôt embryonnaires.

«Le projet qui apparaît au présent document, est montré essentiellement à titre illustratif comme une des possibilités offertes par le plan de développement de ce secteur. Éventuellement, ce secteur pourrait être développé en divers projets distincts», lit-on dans la proposition concernant spécifiquement le terrain longeant la rue des Érables.

La portion réservée au secteur résidentiel a été découpée en 28 lots pour la construction de résidences unifamiliales et 17 lots pour des édifices logements multiples. La vocation résidentielle des terrains fixée dans la perspective de réalisation du projet l'Ambassade, qui n'a jamais vu le jour, laissait entrevoir la construction de près de 1000 logements.

Circulation de transit

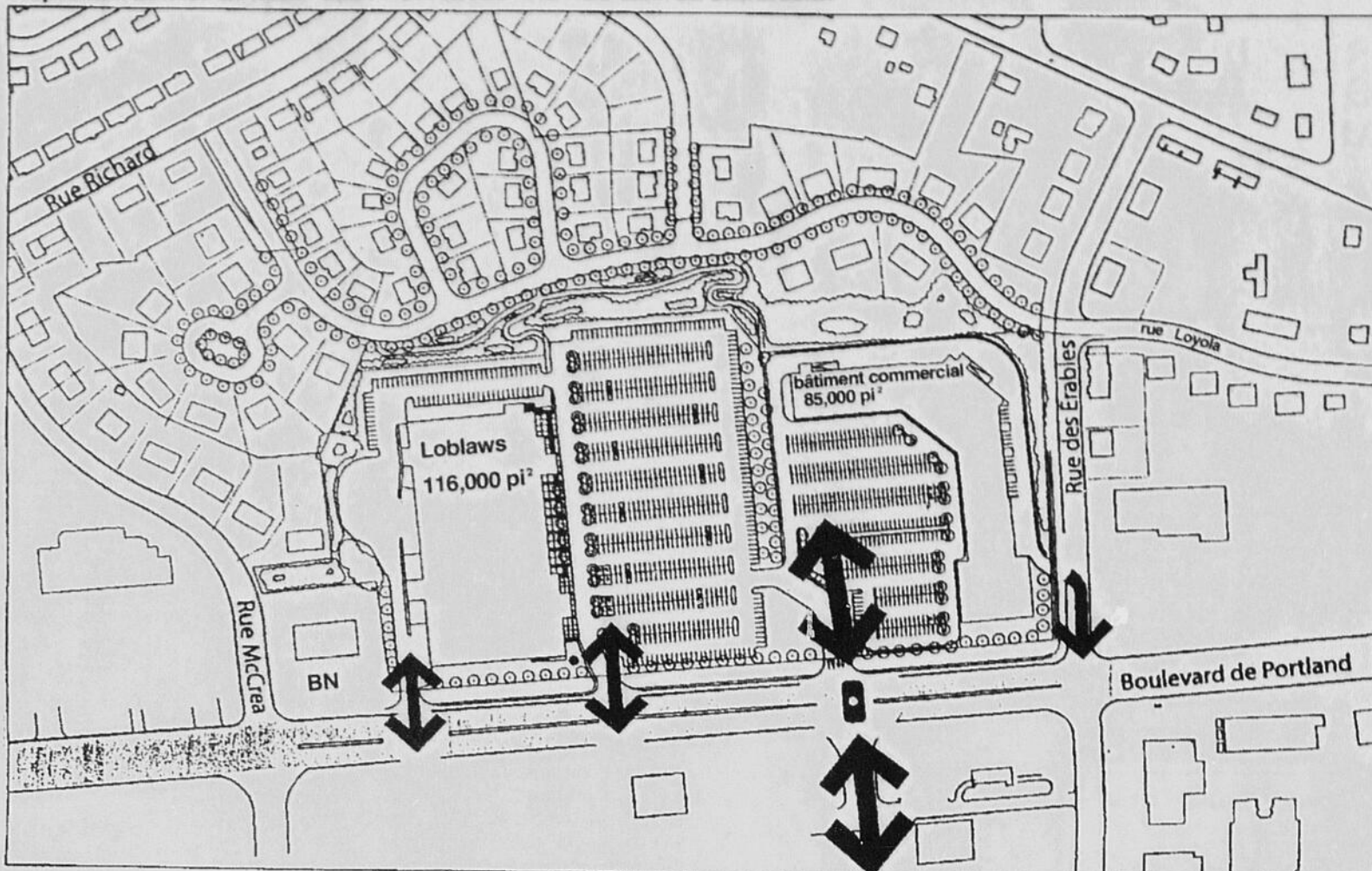
Provigo prétend que le changement de zonage conjointement réclamé repose sur un «concept d'implantation favorisant la sécurité et la fluidité des mouvements véhiculaires, de même que les déplacements piétonniers pour harmoniser développement et circulation».

«La desserte de service et l'accès véhiculaire au site commercial ont été planifiés de façon à éviter toute circulation de transit qui pourrait déborder sur les quartiers résidentiels adjacents au nord», notent les requérants.

L'accès à la zone commerciale se ferait avec trois voies d'entrées sur le boulevard de Portland et une interface directe avec le stationnement du Carrefour de l'Estrée, par la sortie située entre le magasin Yellow et la station-service Esso.

«Les réserves de capacités de ces intersections sont suffisantes pour accueillir l'augmentation de véhicules sans affecter le niveau de service du réseau routier environnant. Les nouveaux déplacements sur les rues résidentielles ne représentent pas de débits additionnels significatifs et n'engendreront aucun transit indésirable. Le mouvement des camions ne débordera en aucun cas sur le réseau des rues résidentielles et affectera nullement la quiétude de ces quartiers», annoncent les promoteurs.

Proposition de mise en valeur LES PROPRIÉTÉS PROVIGO LIMITÉE Sherbrooke.



↑ Desserte de service ↑ Desserte véhiculaire générale

Daniel Arbour & Associés
26 octobre 2001

Voici la disposition des bâtiments proposée par Provigo en vue de l'implantation en face du Carrefour de l'Estrée d'un supermarché Loblaws et d'un autre édifice commercial dont la vocation n'est pas clairement définie dans les documents présentés mardi soir au comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Sherbrooke.

Le mécontentement couve chez les citoyens du secteur

Luc Larochelle
llaroch@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Les premiers signes de dissension sont déjà perceptibles au conseil municipal et le mécontentement couve une fois de plus chez les citoyens dont l'accord sera nécessaire pour procéder au changement de zonage qui autoriserait l'implantation de commerces devant le Carrefour de l'Estrée.

La conseillère Huguette Roy, qui siège au comité consultatif d'urbanisme (CCU), manifeste déjà son opposition à la démarche des promoteurs commerciaux.

«Constatant que le vote n'a pas été pris mardi lors de la réunion (du CCU) sur le dossier Provigo, je tiens à inscrire ma dissidence par écrit», a signifié hier Mme Roy dans une lettre expédiée à la secrétaire du comité d'urbanisme.

«Ce projet de grandes surfaces contrevient à une décision antérieure du conseil municipal à laquelle je souscri-



Jean-Roch Boulanger



La conseillère Huguette Roy

vais. La consultation des citoyens les plus concernés ne peut se faire puisque les résidences ne pas construites. Le problème de l'achalandage véhiculaire est complètement ignoré et était une raison majeure pour refuser le projet de Canadian Tire, il y a deux ans» souligne la conseillère du district de Montcalm, qui a décliné l'offre de présider la

réunion du CCU pour exprimer plus librement sa position.

La conseillère Sylvie Lapointe, qui a conduit l'assemblée, refuse de dévoiler le sens de la recommandation qui sera formulée au conseil municipal.

«Les délibérations des membres du comité consultatif d'urbanisme se font à huis clos et, par respect pour mes collègues du conseil municipal, je veux leur communiquer notre recommandation avant d'en débattre sur la place publique», a-t-elle fait savoir.

Grogne dans le voisinage

Informés au mois de septembre que le dossier était réactivé, les résidents du secteur du Carrefour de l'Estrée sont à l'affût de toutes les informations. Les échos qui leur parviennent appellent à la mobilisation estime un des leaders du mouvement des citoyens, Jean-Roch Boulanger.

«Je m'attends à un braquage rapide dans le voisinage. Nous étions sous l'impression depuis deux ans que la dé-

cision du conseil municipal était ferme et qu'il n'y aurait que des commerces de moyenne et de petite surface en face du Carrefour de l'Estrée. Nous sommes assez intelligents pour comprendre qu'il n'y a pas beaucoup de différence entre cinq magasins de 20 000 pieds carrés et un de 100 000. Mais on ne parle plus d'un seul bâtiment commercial, il y a en deux d'importance dans le décor», soulève-t-il.

M. Boulanger s'étonne également que plusieurs des contraintes techniques semblent soudainement disparaître.

«La décision prise il y a deux ans par les membres du conseil municipal s'appuyait des craintes par rapport à la circulation, au bruit, à la rétention d'eau à cause des terrains en pente et des talus. Est-ce que tous ces handicaps ont été surmontés? Réno Dépôt ouvre ses portes samedi, ce ne sera sûrement rien pour décongestionner le boulevard de Portland. J'ai hâte d'entendre les fonctionnaires municipaux à ce sujet», lance-t-il.

Des dégâts de 10 000 \$

Un feu vite maîtrisé dans un immeuble, rue McGregor

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Un incendie a pris naissance dans le toit d'un immeuble à logements multiples vers 9 h 45, hier, 660 rue McGregor, dans le quartier Nord de Sherbrooke... et l'équipe de pompiers du lieutenant Daniel Valade se trouvait à deux pas de là, 640 rue McGregor... en visite de prévention!

On sait que les soldats du feu sont rapides mais dans le cas d'hier avant-midi, ce fut supersonique.

Selon les informations obtenues, un couvreur qui désirait enlever un tuyau sur le toit du 660 a utilisé une torche; des tisons se sont infiltrés dans un drain de la toiture et y ont mis le feu.

Maîtrisé en 20 minutes

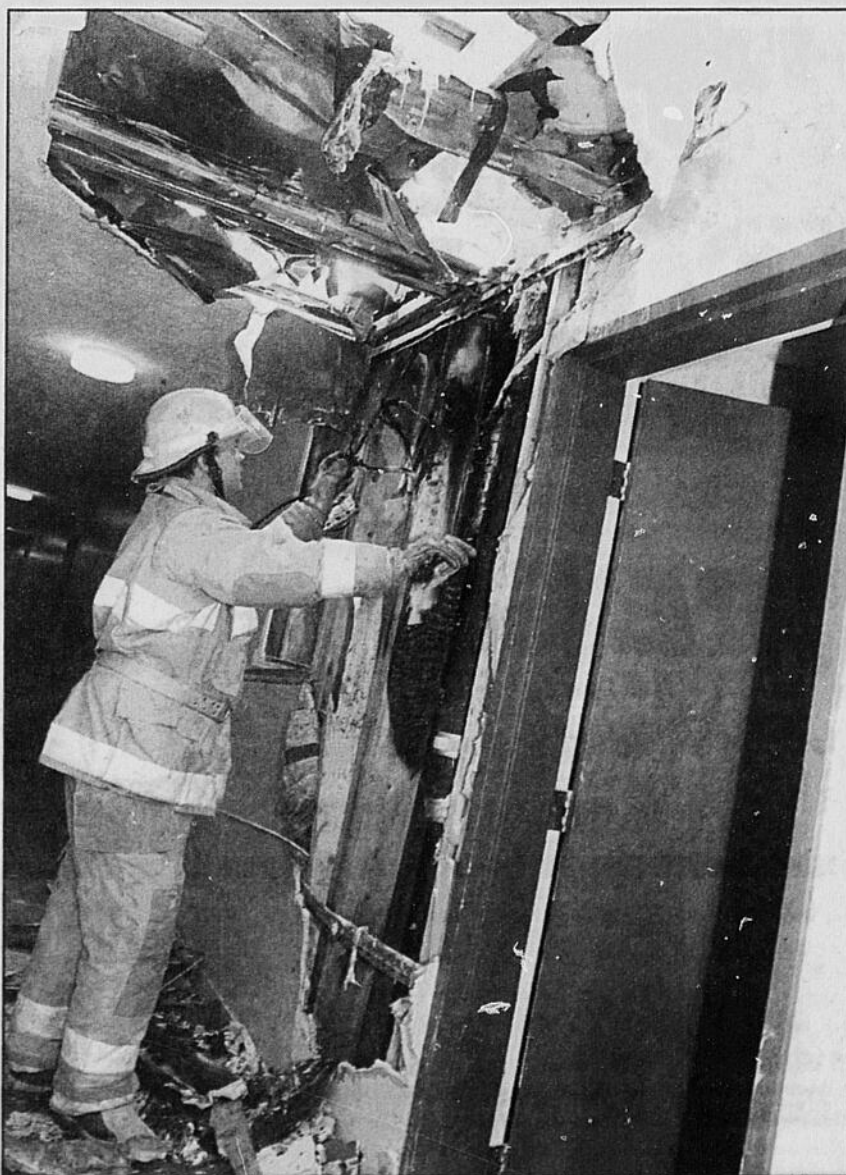
Il aura fallu tout au plus une vingtaine de minutes aux pompiers pour circonscire le feu et des vérifications en profondeur ont suivi.

Un tel branle-bas dans un quartier résidentiel et tranquille crée toujours beaucoup d'émoi et de dérangement mais la situation est revenue rapidement à la normale.

Les dommages ont été limités au logement qui donnait exactement sous la surface de toiture où les flammes se sont manifestées et les trois autres logements du dessous qui ont reçu une quantité d'eau.

Il était difficile d'établir le montant exact de dommages qui pourraient approcher les 10 000 \$.

Personne n'a été blessé.



Imacom, Martin Blache
Un incendie dans la toiture d'un immeuble à logements multiples, 660 rue McGregor, a été rapidement maté par les pompiers de Sherbrooke. Le pompier Luc Laroché examine l'endroit où le feu a débuté.

Importation de déchets: Cardin n'est pas rassuré

Gilles Fiset
SHERBROOKE

Les propos qui se voulaient rassurants du ministre canadien de l'Environnement, David Anderson, n'ont pas levé les inquiétudes que nourrit le député de Sherbrooke, Serge Cardin, en matière d'importation et d'enfouissement de déchets.

À la suite du débat soulevé ces derniers jours en ce qui concerne la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), le député Cardin a interpellé le ministre à ce sujet, à la Chambre des communes, hier après-midi.

L'intervention de M. Cardin s'inscrit dans la foulée des questions soulevées par l'entrée en vigueur pour 2003 de cette loi qui inquiète ceux qui y voient une possibilité que la région de l'Estrée soit à nouveau confrontée à l'importation de déchets sur leur territoire.

Hier, en chambre, le député a demandé au ministre ce qu'il entendait faire, compte tenue des craintes nourries à l'endroit de la réglementation de son projet de loi.

À cela, rapporte M. Cardin, le ministre a déclaré que la loi canadienne sera en conformité avec la loi québécoise.

«Ces propos ne me rassurent pas. Le ministre ne donne aucune garantie. Il faudra donc être vigilant, d'autant plus que la réglementation ne nécessite pas un retour devant la Chambre des communes mais peut se traiter au Conseil des ministres. Nous entendons donc être vigilants au cours des prochains mois. Et nous invitons tous les intervenants à suivre de près les consultations», a déclaré M. Cardin en soulignant que les séances de consultation, à ce jour, n'ont pas attiré beaucoup de gens, ni d'interventions.

Selon M. Cardin, au lieu d'importer des déchets et les traiter, ici, avec la technologie, il serait préférable d'aller les traiter sur place.

AUX
PROMENADES
KINGPROFITEZ DE
NOTRE
PROMOTION

25%*

de rabais
SUR TOUS LES
MANTEAUX EN
MAGASINVos conseillers,
Jules Verreault et
Pierre Fréchette

Un rapport qualité/prix qui devance la compétition

Boutique Mode
Jules Verreault

* Excluant le cuir

2341, rue King Ouest, Sherbrooke, (819) 566-6040

Bienvenue
à un autre
client
satisfait!Des économies d'énergie
encore possibles dans les
établissements de santéFrançois Gougeon
SHERBROOKE

Même si de grands pas ont été franchis en matière d'économie d'énergie dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, il y a encore place à amélioration.

Et cela suppose une véritable volonté de l'ensemble de près des 10 000 employés de ce service public en Estrie.

C'est le message qu'on a voulu faire passer hier par la tenue d'un colloque régional ayant comme thème *L'économie d'énergie, on y voit ensemble*.

«Si on compare aux vieilles années de gaspillage, il s'est fait un grand bout de chemin. Mais on peut atteindre des économies additionnelles, dans un concept plus large d'efficacité énergétique. Et ce sera possible de faire plus grâce à la sensibilisation auprès des gens, pas juste les responsables des ressources matérielles des établissements mais tout le monde qui y travaille», a résumé le porte-parole du comité régional, Jean-Paul Côté.

Actuellement, a-t-il dit, des études sérieuses démontrent qu'en investissant quelque 3,3 millions \$ dans divers projets de meilleure gestion d'énergie, il en résulterait des économies annuelles récurrentes de 1,1 million \$. Donc, un retour sur l'investissement de trois ans. Qui plus est, chaque dollar économisé et investi en entretien préventif rapporte 4 \$... qu'on pourra réinjecter dans les services directs aux patients.

«Les changements techniques (des équipements) sont une chose importante pour générer des économies d'énergie. Mais les changements dans les habitudes des gens et un souci constant en terme d'économie d'énergie ont un



Imacom, Eric Ponton

Jean-Paul Côté et Guy Gosselin étaient deux des participants du colloque régional tenu hier, sur l'importance de poursuivre les actions en matière d'économie d'énergie, dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

impact indéniable», a rajouté M. Côté.

Un exemple? Le simple ordinateur

qui coûte 120 \$ par année à alimenter et qui pourrait donner lieu à des économies d'échelle importantes si l'employé qui l'utilise prenait le temps de le fermer en quittant son travail. «Et compte tenu de la quantité incroyable d'ordinateurs qu'on retrouve dans les établissements de la santé, ça représente des gains importants au bout du compte», a illustré Guy Gosselin, de l'Agence d'efficacité énergétique, qui participait également au colloque, comme quelques autres exposants.

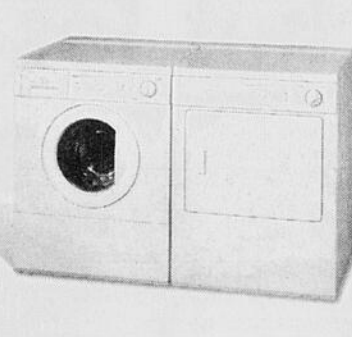
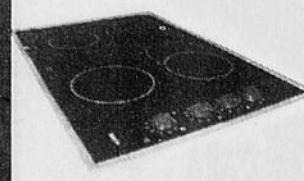
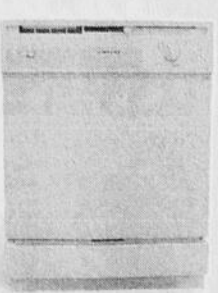
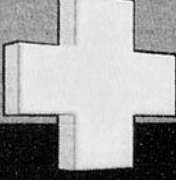
L'exemple

«Il faut que l'exemple et la motivation partent d'en haut», clame pour sa part Gaston Cantin, responsable des programmes d'économie d'énergie au Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUC). Il a mis en évidence les travaux conduits notamment dans le pavillon Hôtel-Dieu (le plus vieux hôpital du Québec), où des économies appréciables ont été réalisées.

La cinquantaine de gestionnaires ayant participé à l'activité d'hier sont donc repartis plus motivés que jamais à l'importance d'instaurer dans leurs établissements des programmes de sensibilisation et de formation du personnel à l'économie d'énergie.

Et pour eux, il ne fait pas de doute que l'ensemble des personnels y collaboreront une fois bien informés et sensibilisés. «Je pense pas que les gens ont tendance à se dire que c'est pas important vu c'est pas leur argent qui est en cause... Dans le fond, en établissant de bonnes habitudes d'économie d'énergie qu'ils pourront ensuite appliquer chez eux, ils sont doublement gagnants», a aussi confié M. Côté.

OU

OS DÉPÔT, OS INTÉRÊT AVANT 2003
NE PAYEZ RIEN AVANT NOVEMBRE 2002*899⁹⁹-100
799⁹⁹\$RÉFRIGÉRATEUR
FRIGIDAIRE
21 pi. cu.
Tablettes coulissantes
1 tiroir à viande clair
2 tiroirs à légumes
(017087)PRIX DÉFI
1069⁹⁹\$RÉFRIGÉRATEUR
FRIGIDAIRE
17 pi. cu.
2 tiroirs à viande
Tablettes de verre coulissantes
CUISINIÈRE
FRIGIDAIRE
30 po.
Facile de nettoyage (900320)PRIX DÉFI
1299⁹⁹\$LAVEUSE
FRONTALE
FRIGIDAIRE
Cuve de 2,7 pi. cu.
5 cycles, 2 vitesses
3 choix de températures
SÉCHEUSE
FRIGIDAIRE
3 cycles
4 choix de températures (900218)819⁹⁹-74
745⁹⁹\$CUISINIÈRE
FRIGIDAIRE
Vitro-ceran
Automatoyante
(016408)845⁹⁹-270
575⁹⁹\$PLAQUE
DE CUISSON
BOSCH
Vitro-ceran
Acier inoxydable (019135)349⁹⁹-50
299⁹⁹\$LAVE-VAISSELLE
MOFFAT
Encastré
2 boutons-poussoirs
Avec broyeur à déchets
(015990)PRIX DÉFI
329⁹⁹\$BATEUR
SUR SOCLE
KITCHENAID
Choix de 7 couleurs
(016932)RELEVEZ LE
DÉFI
DU MEILLEUR PRIXPIGEZ JUSQU'À
500\$

DE RABAIS SUR LES PRODUITS FRIGIDAIRE†

CORBEIL
ÉLECTROMÉNAGERS

Le spécialiste de l'électroménager!

DVD GRATUIT
949⁹⁹\$RÉFRIGÉRATEUR
LG
20 pi. cu.
4 demi-tablettes en verre
Système de refroidissement par la porte
(013267)RECEVEZ UN DVD
GRATUIT
À L'ACHAT DE CET
ELECTROMENAGER219⁹⁹\$FOUR GRILLE-PAIN
DELONGHI
Fini métallique brossée
6 tranches
Arrêt automatique
Cuit, rôti, grille, réchaud (01879)99⁹⁹\$GRILLE-PAIN
DELONGHI
4 tranches à multi usages
pour bagel, réchaud, rôties
Arrêt électronique (018788)125⁹⁹\$BOUILLOIRE
DELONGHI
Sans détachable
Interruption automatique
Élément chauffant dissimulé
(018791)SHERBROOKE > Décocentre Bureau & Bureau, 600, rue Galt Ouest (819) 569-9529
GRANBY > 633, rue Dufferin, voisin de Meubles Géo et Dumoulin (450) 372-3333AUSSI À: Brossard, Chicoutimi, Dollard-des-Ormeaux, Joliette, LaSalle, Laval,
Longueuil, Montréal, Gatineau, Ottawa, Saint-Jérôme, Québec, Saint-Léonard, Trois-Rivières,
Saint-Jean-sur-Richelieu, ET MAINTENANT, UN 2^e MAGASIN À OTTAWA.

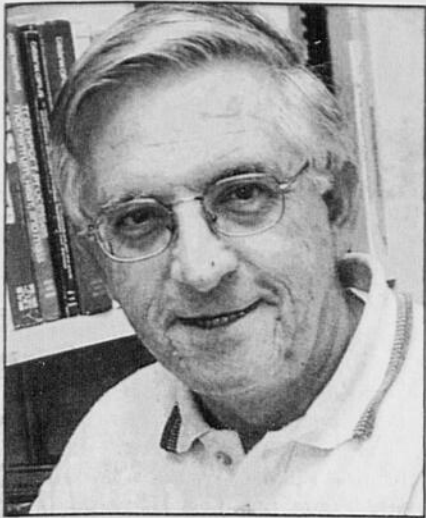
OUVERT 7 JOURS SUR 7. HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9H À 18H • JEUDI ET VENDREDI: 9H À 21H • SAMEDI: 9H À 17H • DIMANCHE: 11H À 17H

* Zéro dépôt, zéro intérêt avant 2003, si payé en totalité avant le 12 janvier 2003, et que chaque mensualité ait été payée à échéance. ** Aucun paiement, aucun intérêt jusqu'en novembre 2002 sur les marques GE, LG, et Frigidaire. Les taxes sont exigibles à la signature du contrat. Les rabais instantanés et le financement 2003 peuvent être combinés pour les produits Frigidaire, mais ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion. † Les rabais sont offerts par tranches de 20 \$, 25 \$, 75 \$, 150 \$ ou 500 \$ et sont applicables à l'achat de 500 \$ ou plus d'appareils de marque Frigidaire. Les participants devront répondre correctement à une question d'habileté mathématique pour recevoir leur rabais. ‡ Si vous trouvez le même article annoncé à plus bas prix ailleurs, nous vous rembourserons la différence, et ce, jusqu'à 60 jours après votre achat, sur présentation d'une publicité concurrente en vigueur à ce moment, par un détaillant autorisé, et uniquement sur le même modèle. Les photos peuvent différer des modèles en magasin. Détails et règlements en magasin. Offre valable jusqu'au 3 décembre 2001. Non valable au Centre de liquidation.

L'ASSURANCE
PROTECTION
DE PRIX
60 JOURS ††

loto-québec résultats	
	Tirage du 2001-11-21
1 ^{er} numéro 626020 25 000 \$ numéro décomposable	2 ^e numéro 215859 ALLEZ À LA TÉLÉ numéro non décomposable
3 ^e numéro 193862 50 000 \$ numéro décomposable	4 ^e numéro 135110 100 000 \$ numéro décomposable
loto 649	Tirage du 2001-11-21
02 08 12 18 24 35	Numéro complémentaire: 43
	Tirage du 2001-11-21
07 14 27 28 31 36	Numéro complémentaire: 49
	Tirage du 2001-11-21
03 07 13 26 30 33 35 36 41 42 44 45 47 57 59 61 63 65 66 69	NUMÉRO 183186
	Tirage du 2001-11-21
3 4 540 1554	NUMÉRO 183186
Le jeu doit rester un jeu.	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-5, cette dernière a priorité.	
T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC	

Enerkem Technologies exporte son savoir



Esteban Chornet, président d'Enerkem

Gilles Fisette
SHERBROOKE

La compagnie sherbrookoise Enerkem Technologies vient de participer à la mise en marche d'une usine de production d'un gaz synthétique entrant dans la fabrication d'électricité, en Espagne, selon un procédé unique au monde.

Enerkem, une filiale du groupe Kemestrie, vient en effet de participer au démarrage d'une usine de gazéification de résidus, en Espagne, près de la ville de Castellon. L'usine Poligas convertit des résidus industriels de plastique non recyclable en un gaz synthétique, le syngaz, qui est utilisé pour la production d'électricité.

Selon le président d'Enerkem, le professeur Esteban Chornet, «le démarrage de l'usine Poligas permet à Enerkem de se positionner comme chef de file dans les technologies de conversion de résidus en syngaz destiné à la production d'électricité. En effet, les technologies d'Enerkem s'inscrivent dans une stratégie de gestion intégrée des matières résiduelles et atteignent les objectifs du principe 3RV, soit la réduction, la réutilisation, le recyclage et la valorisation».

Investissement de 17 millions \$

L'usine Poligas représente un investissement de 17 millions \$. Elle est en phase de démarrage depuis le 12 sep-

tembre. Elle est la propriété de la société EIE SL, de Barcelone, une société dont Enerkem est un actionnaire.

Comme l'explique M. Chornet, l'usine a été conçue pour la conversion annuelle de 25 000 tonnes de résidus industriels de plastique. De son côté, le syngaz est utilisé dans l'usine pour la production de 7 MW d'électricité qui profite d'un tarif bonifié grâce à une nouvelle législation espagnole visant à stimuler les énergies renouvelables.

«Poligas n'est qu'un début puisque Enerkem et EIE SL doivent amorcer en décembre prochain la conception et l'ingénierie d'une série de centrales additionnelles en Europe dans le créneau des usines décentralisées dotées de capacité de production d'électricité de l'ordre de 5 à 10 MW», a rapporté M.

Chornet.

La technologie unique d'Enerkem a initialement été mise au point par le Groupe de recherche sur les technologies et les procédés de conversion de l'Université de Sherbrooke que dirige le professeur Chornet. Un effort en recherche et développement a été consenti par Kemestrie et ses partenaires financiers afin d'élaborer les procédés utilisés maintenant par Enerkem. Depuis 1999, Enerkem technologies détient les droits exclusifs pour le développement et la commercialisation des plates-formes technologiques de Kemestrie dans les domaines de l'énergie et de l'environnement.

Les décideurs placés face aux options de la ville de l'avenir

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca
ROCK FOREST

La ville appartient aux citoyens et l'avenir des agglomérations ne peut se faire sans les consulter. La ville de l'avenir devra avant tout miser sur la revitalisation des premières banlieues plutôt que sur l'étalement urbain. La dépendance à la voiture devra obligatoirement être freinée.

Voilà en substance le message qu'a livré hier soir Carole Després, professeure à l'École d'architecture de l'Université Laval, à plus de 150 personnes des milieux municipal, social et culturel de la région de Sherbrooke.

Outre une douzaine d'élus municipaux de la région sherbrookoise - dont Jean Perrault, Clément Nault et Francis Gagnon -, une quinzaine de directeurs des différents services de la Ville de Sherbrooke étaient également présents à l'Hôtelier Le Boulevard.

«Je ne suis pas là pour apporter des solutions», a lancé d'entrée de jeu Mme Després. Celle-ci a plutôt livré ses réflexions sur l'avenir des villes en se basant sur ses travaux, réalisés «sur le terrain» avec les villes de Québec, Charlesbourg et Sainte-Foy.

«La fusion est un passage obligé et c'est possible de relever ce nouveau défi tout en augmentant la qualité de vie des citoyens», a-t-elle souligné en entreprenant cette série de trois conférences organisées par le groupe Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (PÉPINES).

Un plan d'action nécessaire

Selon la professeure d'architecture, le taux de croissance de la population sherbrookoise sera de 6,7 % entre 1996 et 2011, ce qui «ne donne pas raison au développement urbain». Il ne sert à rien, dit-elle, de créer de nouvelles municipalités s'il manque de citoyens pour les habiter.

«Compte tenu du niveau de développement et des budgets limités des municipalités, il faut plutôt maximiser les infrastructures existantes», estime la docteure en architecture.

Pour ce faire, les politiciens doivent se doter d'un plan d'action afin de revitaliser les quartiers déjà existants et



Plus de 150 personnes des milieux municipal, social et culturel se sont familiarisées avec la ville de l'avenir, hier, lors d'une conférence organisée par les PÉPINES. On aperçoit Louise Moisan-Coulombe, présidente d'honneur et mairesse d'Asbestos, Céline Martel, présidente des PÉPINES, et Carole Després, conférencière invitée.

d'insérer de nouveaux développements sur des terrains vacants de secteurs déjà établis, tels des terrains de baseball laissés à l'abandon.

Le transport en commun doit aussi être intégré et amélioré, croit Mme Després, de manière à offrir aux citoyens une véritable alternative à l'automobile, source importante de pollution. Trop souvent, dit-elle, l'autobus facilite les déplacements entre la banlieue et la ville, mais ceux entre banlieues ne sont pas toujours adéquats.

Les milieux devront par ailleurs être ajustés au vieillissement de la population, notamment en recyclant des meubles vacants ou sous-utilisés tels des écoles vides, suggère Mme Després. En 2026, 26,4 % des Estriens auront plus de 65 ans, contrairement à 13,1 % en 1996.

La conférencière propose finalement de faire une plus grande place aux espaces verts, aux places publiques et à la couleur locale des différents milieux. Des trottoirs devraient également être construits dans les rues des banlieues, qui en sont trop souvent dépourvues, afin de favoriser la marche chez les citoyens.

Pour développer ce plan d'ensemble, Mme Després estime qu'il faut «travailler en participation avec les designers, les élus, les fonctionnaires de diverses divisions, les promoteurs et les citoyens».

AVIS AUX PERSONNES MORALES, AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES GROUPEMENTS IMMATRICULÉS AU QUÉBEC

15 décembre 2001- Date limite de production de la déclaration annuelle 2001

L'inspecteur général des institutions financières rappelle qu'il est obligatoire de produire la déclaration annuelle 2001 avant le 15 décembre 2001.

Si vous avez reçu une déclaration annuelle préimprimée de l'IGIF, elle doit être vérifiée, complétée s'il y a lieu, signée, accompagnée des droits prescrits et retournée à l'IGIF dans l'enveloppe préadressée ou encore être déposée électroniquement dans les services en ligne Internet de l'IGIF (www.igif.gouv.qc.ca) lorsqu'il n'y a pas de modification.

De plus, prenez note que des mesures annoncées au Budget 2001-2002 exemptent les nouvelles entreprises immatriculées en 2001 de produire une déclaration annuelle l'année de leur immatriculation.

Si vous n'avez pas reçu votre déclaration préimprimée, communiquez avec l'IGIF aux numéros de téléphone suivants :

Renseignements : Région de Québec : (418) 643-3625
Ailleurs au Québec : 1 888 291-4443

Inspecteur général
des institutions
financières

Québec

59558

LE SALÉSIEEN

C'est dans
ma Nature

1^{er}
en Estrie
aux examens
du MEQ

NOUVELLE JOURNÉE

Portes OUVERTES

le dimanche 25 novembre

Vous avez manqué nos deux premières journées PORTES OUVERTES?
A la demande de plusieurs parents, le Séminaire Salésien vous ouvre ses portes de nouveau, de 13 h à 16 h.

Venez rencontrer notre personnel et visiter ce milieu de vie exceptionnel.

EXAMENS D'ADMISSION
24 novembre et
1^{er} décembre, à 9 h

LE SALÉSIEEN

RENSEIGNEMENTS

Le Séminaire Salésien
135, rue Don Bosco Nord, Sherbrooke (Québec) J1L 1E5
(819) 566-2222 • salesien@abacom.com
www.SeminaireSalesien.org

59836

15 ANS déjà!

Venez piger un coupon et méritez vous un escompte allant jusqu'à **30%** Vous pigez!

LE CACHE POT - DÉCOR -

2289, rue King Ouest
Sherbrooke
Aux Promenades King
564-2965

59607

pour **lui**

Entrepôt

50%*

sur toute la marchandise en magasin
Beaucoup de nouveaux arrivages

se termine le samedi 24 novembre

3 JOURS seulement

2251, rue King Ouest
Sherbrooke
821-4419

Les promenades King

LES GALERIES QUATRE SAISONS
930, 13e Avenue Nord
Sherbrooke 563-1111
* sauf TXT Carbone

Nouvelle succursale

59802

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Un peu de ménage s'impose

Le ministre d'État aux transports, Guy Chevrette, en a plein les bras. Non seulement est-il aux trousseaux des conducteurs ivres au volant et de ceux qui roulent trop vite, voilà qu'il doit faire le ménage au sein de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Cette semaine, pour la troisième fois en moins d'un an, la SAAQ se retrouve en fâcheuse posture en raison de fraudeurs au sein même de son organisation qui utilisent des fichiers confidentiels pour vendre des renseignements à des groupes criminalisés. Au moins une employée d'un mandataire de la société collaborait présumément à l'énorme réseau de voleurs d'automobiles démantelé par la Sûreté du Québec et la police de Laval. L'enquête policière dans ce dossier pourrait révéler d'autres cas.

Guy Chevrette promet d'agir et envisage d'accroître les mesures de contrôle auprès des mandataires. Il le faut car il en va de la respectabilité de la SAAQ. Pour le moment, elle accu-

mule les points d'inaptitude à un rythme alarmant. Trop d'éléments laissent croire à une forme de laxisme. L'organisme sera bientôt de tous les numéros des humoristes québécois, tout comme le ministre. Parmi les mesures, M. Chevrette songe sans doute à un système interne de délation...

Chose certaine, il doit réclamer une surveillance accrue de l'utilisation des ordinateurs de la SAAQ par des spécialistes en informatique. Il doit exiger une plus grande rigueur dans l'administration des règles établies et imposer un contrôle plus strict des documents internes de la société. Il doit aussi exiger un rapport interne et, si nécessaire, confier à la Sûreté du Québec le mandat de fouiller davantage.

Ces arrestations sont-elles la pointe de l'iceberg? Non, espérons-nous. Sans doute des cas isolés. Rien ne permet toutefois d'en avoir la certitude pour le moment. Le vol d'automobiles est une industrie si prospère au Québec qu'il faut se poser de sé-



Maurice
CLOUTIER

rieuses questions. Bien moins de véhicules volés sont retrouvés au Québec que dans les autres provinces canadiennes. Pourquoi? Outre leur grande expertise, les réseaux québécois de voleurs ont-ils d'autres outils qui facilitent leurs opérations? Sûrement.

Hier encore, un policier de Laval et un représentant du Groupement

des assureurs automobiles déploieraient le manque de contrôle du parc automobile par la SAAQ. Le représentant du groupement a même rappelé que la société d'assurance automobile a négligé de donner suite cet été à une série de recommandations pour resserrer le contrôle de ses activités. Par ailleurs, des lenteurs administratives empêchent également la société de pouvoir fouiller dans les antécédents des employés ayant accès aux renseignements personnels.

Le ministre a raison de s'inquiéter car ces incidents sont en voie de provoquer une véritable crise de confiance envers l'organisme. M. Chevrette n'a pas fini de rendre des comptes. Les libéraux ne rateront pas pareille occasion.

Autre crise de confiance

Une autre crise de confiance a refait surface hier à l'école Notre-Dame-de-la-Garde, à East Angus. Des parents et même un commissaire

d'école mettent en doute la sincérité et la détermination des dirigeants de la Commission scolaire des Hauts-Cantons à régler certains maux. Ce dossier remonte à l'hiver dernier et concernait principalement des gestes présumés de violence dans un autobus scolaire et dans la cour de cette école primaire. Un enquêteur indépendant a produit un volumineux rapport contenant plusieurs recommandations. La direction de la commission scolaire dit avoir agi avec diligence. Le commissaire et des parents disent le contraire. Le commissaire impute même une grande partie des problèmes à la haute direction.

Comme les parents mécontents admettent que les activités de l'école sont positives dans l'ensemble, le présent conflit semble tourner autour de quelques éléments bien précis. Dans ce cas, la Direction régionale du ministère de l'Éducation devrait dépêcher un médiateur pour tenter un rapprochement entre les parties et surtout juger de l'ensemble de la problématique.

Point de vue

Aux citoyens ordinaires de réformer le mode de scrutin



Louis
RACINE

mode de scrutin. Il faut d'abord se poser la question suivante: qui devrait être chargé de ce processus?

Étant donné qu'il s'agit d'amender une loi, à savoir la loi électorale, on songe spontanément à un processus législatif. Une commission parlementaire par exemple. Ce serait une erreur. Sans nier le rôle du parlement dans l'adoption finale de la réforme, il ne me paraît pas souhaitable que les parlementaires aient un rôle prépondérant dans son élaboration. Étant eux-mêmes membres d'une formation politique, juges et parties comme on dit, ils n'auraient pas l'indépendance et la crédibilité nécessaires pour mener adéquatement leurs travaux. On les soupçonnerait, par exemple, de défendre les mécanismes électoraux qui favorisent leurs partis, ou encore, de défavoriser les nouveaux partis qui sont faiblement ou pas du tout représentés à l'Assemblée nationale.

Compte tenu, d'autre part, de la complexité de la question et de l'objectivité que l'on prête habituellement aux experts, on sera peut-être tenté de faire appel à quelques politologues et autres experts de ces questions. Ainsi, l'indépendance des travaux serait assurée - du moins théoriquement -, leur sérieux aussi sans doute. Mais peut-être pas leur simplicité et leur accessibilité. À lire le document de travail du Mouvement pour une démocratie nouvelle, on se rend vite compte que les travaux des spécialistes sur ces questions aboutissent parfois à des formules parfaitement ésotériques: «Scrutin majoritaire

plurinominal ou uninominal à un ou deux tours, représentation proportionnelle personnalisée transférable ou non transférable», etc. Quelle serait la valeur d'un débat où seuls les initiés y verraient clair?

Il faudra bien se rabattre sur une autre commission de «sages». Mais pourquoi ne pas en profiter pour dépoussiérer ces commissions coûteuses, longues, et finalement pas très démocratiques?

Pourquoi ne pas s'inspirer, par exemple, des conférences de consensus à la danoise, où un jury de 15 citoyens ordinaires s'engage à faire consensus sur une question d'intérêt public. En écoutant les experts et les groupes d'intérêts, en organisant des débats publics et en délibérant entre eux, ils soumettent aux autorités compétentes le consensus auquel ils en sont arrivés. Les habitués d'Internet trouveront une foule d'informations sur ces conférences qui, dans plusieurs domaines et dans plusieurs pays, ont fait la preuve que des citoyens ordinaires sont aussi capables de sagesse (www.loka.org/pages/worldpanels.htm).

Sur une question comme celle du mode de scrutin, cette formule aurait l'avantage de favoriser un point de vue du citoyen éclairé et consensuel, et qui ait quelque chance de transcender les intérêts partisans. Elle aurait aussi l'avantage de concentrer un débat public qui risque d'aller dans tous les sens et de ne jamais déboucher sur une solution acceptable et acceptée. Cette formule aurait surtout l'avantage de placer le citoyen ordinaire au coeur d'une réforme où il y va de sa seule prise véritable sur la politique, à savoir les élections. Enfin, cette expérience représenterait une innovation dans nos modes de consultation populaire qui ont bien besoin de rajeunissement.

Louis Racine est professeur d'éthique à la retraite de l'Université de Sherbrooke.



patlaramee@sympatico.ca

Tribune libre

Bonne nouvelle pour les petits Estriens

L'équipe d'Espace-Estrie (organisme de prévention des abus et agressions commis envers les enfants) est heureuse de partager avec l'ensemble de la population une bonne nouvelle!

Grâce à un meilleur financement de base accordé par notre Régie régionale de la santé et des services sociaux, l'organisme a pu se restructurer et veiller à une plus grande représentativité au sein de cette belle et grande région. L'organisme Espace-Estrie oeuvre actuelle-

ment à outiller et à conscientiser les enfants et les adultes de plusieurs municipalités, villes et villages, tantôt éloignés tantôt très près de la ville de Sherbrooke.

D'ici la fin janvier 2002 et ce depuis octobre 2001, notre équipe aura rencontré par le biais de ses ateliers interactifs les enfants et les adultes des secteurs d'Asbestos (St-Georges-de-Windsor, Wotton, St-Camille, Asbestos...) et des Hauts-Cantons (Lambton, St-Romain, Mégantic, Weedon, Woburn, Notre-Dame-des-Bois...)

De par l'application de son programme de prévention, l'organisme réussit à aider plusieurs enfants et adultes et si il y a dévoilement de situations qui nécessitent un suivi, nous assurons ce suivi ou nous référons vers une autre ressource et ce afin que personne ne se retrouve sans aide.

Nous croyons important de souligner que la Marche mondiale des femmes du 17 octobre 2000 aura favorisé une plus grande conscientisation à la problématique des abus et agressions vécus par les femmes et les enfants.

Cette action a permis que l'on dépense de l'argent pour prévenir et contrer cette violence trop souvent laissée sous silence. En cette Journée nationale des enfants (20 novembre), c'est un bon temps pour commencer ou poursuivre une action qui permettra de venir en aide à des enfants qui ont droit à une enfance heureuse et sans abus!

Claire C. Daigle
Sherbrooke

Claire Guérard
Espace-Estrie

Exprimez-vous!

Dans le cadre de la Semaine québécoise de la citoyenneté actuellement en cours, le Comité de vigilance et d'action pour l'harmonisation des relations interculturelles en Estrie, l'AIDE, le MRCI et La Tribune vous invitent à prendre la plume.

Dites-nous en quelques lignes:
 - Que représente pour vous la citoyenneté?
 - C'est quoi, pour vous, être un «bon» citoyen?

Faites parvenir vos réponses à: AIDE, 10 Wellington Nord, suite 300,

Actins
INTERCULTURELLES
de développement et d'éducation • AIDE



Sherbrooke, Québec, J1H 5B7, ou à l'adresse internet: aide@aide.org (sujet: concours).

Des prix de participation seront attribués aux auteurs des meilleurs textes. Il s'agit de

prix offerts par la Société d'histoire et par le Conseil régional de développement, soit deux livres *Sherbrooke 1802-2002: deux siècles d'histoire*, trois livres *L'Estrie et ses trésors*, ainsi que cinq jeux-questionnaires *La Citoyenneté en Question*.

Les prix seront attribués le 10 décembre lors de la Journée des droits humains. Date limite: 30 novembre.

Un nouveau plan Marshall

Le fonds des Nations unies pour l'enfance (l'Unicef) rapporte dans la «Situation des enfants dans le monde», septembre 2001, que plus de 10 millions d'enfants de moins de 5 ans vont mourir en 2001, soit plus de 27 000 chaque jour de l'année. Le rapport signale aussi qu'environ 150 millions d'enfants, qui sont surtout des filles, n'ont aucun accès à l'éducation la plus fondamentale.

Ne faudrait-il pas un effort de tous les pays pour permettre aux plus pauvres d'accéder aux biens publics comme l'eau potable, les aliments nutritifs, les soins de santé primaires, l'éducation et l'habitation. Certains suggèrent un nouveau «plan Marshall» à l'échelle du monde. Après la Deuxième Guerre mondiale, l'Europe de l'Ouest a reçu de l'aide étrangère pour remettre sur pied les économies nationales et redonner la vie à des populations qui avaient connu les ravages de la guerre. Cet effort baptisé le «plan Marshall», du nom du secrétaire d'État des États-Unis, le général Georges C. Marshall, a fourni

en quatre ans 13 milliards à 16 nations européennes.

Les pays industrialisés devraient réaliser un nouveau plan Marshall pour assurer à tous un niveau de vie de base.

Le Canada est un pays généreux, sensible aux misères des moins fortunés. Le ministre des Finances, l'honorable Paul Martin, propose une péréquation planétaire pour soulager les populations les plus pauvres. Comme notre ministre des Finances est le principal planificateur du sommet du G8 qui se tiendra l'an prochain en Alberta, il devra profiter de ces rencontres pour proposer aux différents pays présents des projets pour lutter contre la pauvreté et les inégalités dans le monde.

Que le choix se porte sur un nouveau «plan Marshall» ou sur le modèle canadien de la péréquation, peu importe. Ce qui est important, c'est de faire la guerre à la pauvreté, à la maladie et à la faim, participant ainsi à la construction d'une paix durable.

Pour Noël Obtenez 2000\$ en certificats-cadeaux Stokes

à l'achat d'un mobilier de salle à manger

*Modèles et marques sélectionnés. Détails en magasin.

Table de réve Stokes



Les accessoires présentés sur cette table ont une valeur supérieure à 200\$.



1999\$ OU 24 VERSEMENTS DE 83,29\$ PAR MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT

PLUS! Obtenez 2000\$ en certificats-cadeaux Stokes

Mobilier de salle à manger en chêne de couleur miel. Dimensions : 42 po x 66 po x 86 po. Livraison gratuite.

24 VERSEMENTS ÉGAUX SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT!*

ou Payez en novembre 2002

Aucun dépôt, paiement, ni intérêt! Sans frais d'administration, sans supplément.



2999\$ OU 24 VERSEMENTS DE 124,96\$ PAR MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT

Mobilier de salle à manger au fini chêne. Dimensions : 42 po x 64 po x 96 po. Livraison gratuite.

LASALLE
7272, boul. Newman
(près du Carrefour Angrignon)
Tél. : (514) 364-6110

KIRKLAND
3150, boul. St-Charles
(sortie 50, Transcanadienne)
Tél. : (514) 697-9228

ST-HUBERT
1351, boul. Des Promenades
(près des Promenades St-Bruno)
Tél. : (450) 676-1911

BROSSARD
8220, boul. Taschereau
(coin Pelletier)
Tél. : (450) 465-5544

ST-LÉONARD
6700, Jean-Talon Est
(près des Galeries d'Anjou)
Tél. : (514) 254-9455

REPENTIGNY
145, De La Fayette
(près du boul. Brien)
Tél. : (450) 470-0815

LAVAL
500, boul. Le Corbusier
(coin boul. de la Concorde)
Tél. : (450) 682-2516

STE-THÉRÈSE
125, boul. Desjardins Est
(coin Carré Labelle)
Tél. : (450) 430-0555

ROCK FOREST
4275, boul. Bourque
(coin Grégoire)
Tél. : (819) 562-4242
1 800 267-4240

GATINEAU
500, boul. De la Gappe
(face aux Promenades de l'Oratoire)
Tél. : (819) 561-5007
1 877 755-2555

LIVRAISON GRATUITE!
Service à la clientèle
pour tous les clients de la région

Heures d'ouverture
Lun.-Mar.-Mer. 9h30 à 18h
Jeudi-Vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h00 à 17h
Dimanche 11h00 à 17h

elran
Mobilier de salon inclinable avec assises en cuir. Choix de couleurs. Livraison gratuite.

Causeuse 1199\$ ou 49,96\$ pour 24 mois
Sofa 1399\$ ou 58,29\$ pour 24 mois
Étagère 939\$ ou 39,13\$ pour 24 mois
Table de bout 239\$
Table de centre avec dessus amovible 299\$
ou 12,46\$ pour 24 mois
Lampe de table 179\$
Lampe de plancher 254,95\$



749\$ OU 24 VERSEMENTS DE 31,21\$ PAR MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT

Idées Cadeaux



299\$ OU 24 VERSEMENTS DE 12,46\$ PAR MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT

Exclusif à B&M
Étagère en mélamine imitant le pin. Tables de bout, de centre et console assorties. Livraison gratuite.

Table de bout 109\$
Table de centre 139\$
Table console 149\$
Lampe de table 79\$



599\$ OU 24 VERSEMENTS DE 24,96\$ PAR MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT

Fauteuil berçant et inclinable recouvert d'un tissu résistant. Livraison gratuite. Table de bout 139\$ Lampe de table 129\$



399\$ OU 24 VERSEMENTS DE 16,63\$ PAR MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT

Fauteuil berçant et inclinable recouvert d'un tissu résistant. Choix de couleurs. Livraison gratuite. Table de bout 139\$ Lampe de table 179\$

BRAULT & MARTINEAU
PROCUREZ-VOUS la CARTE DE CRÉDIT BRAULT & MARTINEAU
VISA
MASTERCARD
INTERAC
Là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

Prix en vigueur jusqu'au mercredi 28 novembre 2001. Quantité limitée sur certains articles. *Achat minimum requis de 299\$. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Aucun dépôt, paiement ni intérêt si payé en entier en novembre 2002. Détails en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L. **Achat minimum requis de 299\$. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 24 versements égaux, sans frais, sans intérêt jusqu'en novembre 2003. Détails en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L.

National

Une Sherbrookoise disparue au mont Washington

Associated Press

MONT WASHINGTON, N.-H.

Une femme de Sherbrooke, Louise Chaput, âgée de 52 ans, est portée disparue depuis qu'elle a entrepris une randonnée en montagne, jeudi dernier, au mont Washington, situé dans l'État du New Hampshire.

Les secouristes ont dû affronter le froid et la neige pour tenter de retrouver Mme Chaput. Mardi, sur la montagne, les vents étaient violents et le mercure a chuté à -26 C.

Elle devait dormir jeudi soir dernier au Appalachian Mountain Club, où elle avait réservé une chambre, mais ne s'est jamais présentée. Sa voiture a été retrouvée près d'un sentier, mais elle ne contenait aucun indice de l'endroit où elle aurait pu se trouver.

Mme Chaput devait rentrer à la maison lundi dernier.

Québec versera 220 millions \$ de plus pour l'équité salariale

Michel Hébert (PC)

QUÉBEC

Pour se conformer à la Loi sur l'équité salariale, Québec ajoutera 220 millions \$ à la rémunération du secteur public.

Le salaire de plus de 310 500 personnes, en forte majorité des femmes, sera donc à nouveau augmenté. Les sommes dues seront versées d'ici à 2006-2007, a indiqué le président du Conseil du trésor, Sylvain Simard, mercredi.

Ces augmentations s'ajouteront à celles prévues par les actuelles conventions collectives et seront accordées après une évaluation précise des emplois et des écarts salariaux, soit d'ici la fin de 2002.

Les fonctionnaires n'ont rien à craindre: les redressements seront rétroactifs au 21 no-

vembre 2001 ou aux dates choisies par Québec et les syndicats.

«Les sommes dues seront payées», a assuré le ministre Simard.

Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, soutient que le gouvernement agit imprudemment en augmentant ainsi la masse salariale de l'État, alors que l'économie est anémique.

Un prix

«L'équité a un prix, et nous tenons tous à l'équité», a répliqué le ministre Simard, en certifiant que l'équilibre budgétaire ne sera pas mis à mal.

Québec a donc mis à jour sa démarche d'équité salariale avec l'accord des grandes centrales syndicales, soit la FTQ, la CSN, la Fédération des infirmières du Québec et le Syndicat de la fonction publique.

Confrontée à la rébellion des enseignants,

dont l'Alliance des professeurs de Montréal, la Centrale des syndicats du Québec n'a pu se prononcer.

Depuis le début 1990, Québec a déboursé quatre milliards \$ au titre de l'équité salariale, dont plus de 240 millions \$ cette année dans les emplois à prédominance féminine.

Le secteur privé n'y échappe pas non plus. Se fiant à des données externes, Québec estime que 80 pour cent des 35 000 entreprises québécoises s'y sont conformées.

Le ministre du Travail, Jean Rochon, n'impose aucune échéance aux quelque 7000 entreprises retardataires. Cependant, note-il, les arrérages dus devront être payés et, comme le veut la loi, rétroactivement au 21 novembre 2001. Aucune entreprise ne pourra donc se soustraire à ses obligations financières. La commission de l'équité salariale pourra d'ailleurs intervenir pour mettre au pas les entreprises récalcitrantes.

VENTE DE LIQUIDATION HIGHLANDER 2001

419\$**
par mois
en location
ou 3,9%*
financement



- Moteur V6 de 220 ch à faibles émissions†
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Système d'accueil sans clé
- Verrous assistés et rétroviseurs chauffants

« ... le VUS parfaitement adapté au nouveau millénaire. »

Car and Driver, juillet 2001



CAMION TOYOTA

1 888 TOYOTA-8  www.toyota.ca

LA VRAIE VIE EST
DEHORS.



Plans de location et de financement de Toyota Credit Canada Inc. Approbation du crédit requise. *Exemple de financement: 20 000 \$ à un taux de financement de 3,9 % par année. Paiement mensuel de 589,59 \$ pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 1 125,24 \$. Coût total du prêt de 21 125,24 \$. Immatriculation, assurance et taxes en sus. **En fonction d'une location-bail de 48 mois et d'un taux de location de 5,9 % sur le Highlander V6 4RM (modèle H721AP-AJ) avec acompte de 5 399 \$ ou échange équivalent. Premier paiement et dévot de garantie de 500 \$ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 25 515 \$ et prix de l'option d'achat de 17 689 \$ basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,15 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. Basé sur un POSF de 36 100 \$. La location inclut un maximum de 1 245 \$ de frais de transport et de préparation, chauffe-bloc, et remboursement de la taxe sur la climatisation et la taxe sur les pneus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Offres valables sur tous les modèles Highlander V6 4RM 2001, neufs, loués avant le 31 décembre 2001. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails. †S'applique aux normes des véhicules à faibles émissions (LEV) établies par l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) et l'Office des ressources de l'air de la Californie (CARB). Votre concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux et le programme La classe verte Toyota Evergreen.

